

La notion de vérité (Strawson)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb043_f0573

SourceBoite_043-31-chem | Philosophie analytique.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

La notion de vérité (Strawson)⁵⁷³

In Truth (Anacyris vol 9.
1949)

Strawson essaie de montrer

- que de son usage courant le mot de vérité est utilisé à propos des propositions, indicatives, que nous énonçons ("Il est vrai que ...") ; mais il n'est ni un prédicat de phrases, ni un verbe, ni même une proposition.

- que par conséquent la théorie sémantique, qui admettent le mot vrai et prédicat de phrases monnaie d'une langue formalisée, ne le prennent jamais et au sens normal, primaire du mot.



Il y a un cas, anacyris par exemple :
Tom croit vrai : les pingouins volent.

Dans ce cas, il faut distinguer l'attitude
propositionnelle et leur objet. Le sujet
sur quoi porte le prédicat moi ne peut
être le moi que ce sur quoi porte l'enoncé.

Le ~~moi~~ moi moi qualifie la proposition
qu'on énonce, non pas la proposition qui
figurent dans l'énoncé.

Sturzon. Royumont
(perme à l'épave de Beth)
H 262.3.